

DÉLÉGATION ACADÉMIQUE À LA FORMATION ET À L'INNOVATION PÉDAGOGIQUE

DAFIP/05-334-53 du 28/11/05

SEJOURS ET ACTIONS DE FORMATION A L'ETRANGER DESTINES AUX PROFESSEURS DU SECOND DEGRE - ANNEE SCOLAIRE 2005-2006

Destinataires : Etablissements du 2nd degré

Affaire suivie par : M. SEILHES Tel : 04 42 93 88 56 Fax : 04 42 93 88 98

Les enseignants du second degré souhaitant participer à un séjour ou une action de formation à l'étranger durant le printemps ou l'été 2006 sont invités à consulter en ligne le BO n° 42 du 17 novembre 2005 sur le site :

<http://www.education.gouv.fr/>

Les informations relatives aux programmes sont consultables sur le site du Centre international d'Etudes Pédagogiques (CIEP) à l'adresse :

<http://www.ciep.fr/>

S'ils désirent se porter candidats, les enseignants rempliront le formulaire de candidature téléchargeable sur ce site, conformément aux instructions jointes et l'adresseront avec avis de leur chef d'établissement, par la voie hiérarchique, à l'adresse suivante :

**Rectorat - DAFIP
à l'attention de Jean-François SEILHES
fax : 04 42 93 88 98**

pour le 16 décembre 2005

NB :

- 1. les services de la DIPE, le secrétariat des IA-IPR, la DARIC ne sont en aucun cas destinataires des formulaires de candidature**
- 2. les fiches de candidatures parvenues hors délai à l'adresse DAFIP ci-dessus indiquée seront placées en liste complémentaire**

Signataire : Jacky TERRAL, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille.